

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

N^o 157

Le 28 juillet 1990

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES CONDAMNE L'ASSASSINAT D'UNE JEUNE CANADIENNE EN ISRAËL

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a vigoureusement condamné aujourd'hui l'explosion, sur une plage de Tel-Aviv, d'une bombe tuyau qui a coûté la vie à une jeune Canadienne en visite en Israël. "Le Canada est choqué et indigné devant cet acte de terrorisme haineux perpétré contre des victimes innocentes."

"Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille de cette jeune Canadienne qui est morte à la suite de cet acte horrible, ainsi qu'aux familles des autres victimes", a dit M. Clark.

Le Ministre a déclaré que des actes de violence insensés comme celui-là ne servent qu'à faire augmenter la peur et la haine. Ce geste perpétue le pénible climat de violence caractérisant le conflit qui perdure entre Arabes et Israéliens, a-t-il ajouté. M. Clark a répété qu'il faut briser l'impasse qui bloque le processus de paix, pour qu'Israël puisse vivre en sécurité et afin d'en arriver à un règlement juste, global et durable.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent contacter

Service de relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874